

Communiqué du 07 octobre 2021

Comme chaque semaine, le DRFIP a souhaité échanger avec les OS du Loiret par audioconférence aujourd'hui afin de faire le point sur la situation sanitaire du département et évoquer les sujets suivants :

Situation sanitaire et Télétravail

Le directeur a expliqué que la situation sanitaire restait stable à la DRFIP. Pour l'instant, aucun cas positif au COVID n'a été signalé. Le protocole sanitaire en vigueur actuellement est conservé.

Concernant, les distanciations sociales liées au fil d'attente sur site, un rappel des consignes sera effectué par différents axes de communications comme l'affichage, les messages, par accueil, et si besoin vigil. Ce dispositif sera mis en place après constat de relâchement.

Le télétravail :

Un échange a été fait en amont avec les chefs de services sur la mise en place du nouveau dispositif TT. Les points abordés ont été la pratique, les difficultés rencontrées, les points d'arbitrage et la situation concrète de chaque service. A partir des données vérifiées, la DRFIP comptabilise 301 agents correspondants aux cotations sirrhuis avec une augmentation des jours flottants.

Pour la DRFIP ce résultat est satisfaisant car il a pris en compte les paramètres des agents et du collectif de travail. En grande majorité les agents sont sur 2 jours télétravaillés et complément jours flottants.

Au plan national, on enregistre une situation autour de 35%.

La CFTC reste à votre écoute

Services :

Ont été évoquées les situations des services suivants :

- Le SGC de Meung sur Loire : Concernant la téléphonie, le système transitoire est toujours en cours. **Cependant, la direction espère nous informer prochainement d'une démarche engagée à leur initiative afin d'accélérer le processus.** L'inquiétude des agents demeurent quant au manque d'effectif. L'équipe de renfort a été demandée par le chef de service de Meung/Loire. Un renfort sur Meung serait envisagé afin d'arriver à un effectif d'ici la fin de l'année de 12 à 13 personnes.

- Trésorerie Hospitalière Départementale : *Sur le secteur dépense* suite au point de mardi matin, le service totalisait 71 mandats en banette.

Sur le secteur comptabilité/recette, un renfort contractuel retraité prendra place parmi l'équipe dès le 01/11.

Sur les évolutions en terme de process : le CDS rencontre le CHRO jeudi pour trouver des points d'améliorations, d'allègement liées aux charges professionnelles (diapason ROC...). Ce travail a été fait aussi en amont le 30/09 avec le Centre Hospitalier de Gien avec la préparation du transfert à la THD.

Sur le secteur des hébergés : l'audit qui a été mandaté est en voie de finalisation. La mission de M. BOUDIER, en renfort au service des hébergés à la THD est maintenue. Afin de conserver les agents expérimentés des restructurations à venir, il leur a été proposé de poursuivre leurs missions hébergé à distance.

La CFTC DGFIP prend en compte les solutions d'accompagnements prévues par la direction. Cependant, la CFTC espère qu'elles répondront rapidement aux besoins recensés par un service déjà à bout de souffle.

Concernant les manques d'effectifs, la direction respectera le tagerfip, il n'y aura pas d' agents supplémentaires. Cependant, des recrutements de contractuels sont en cours.

La CFTC entend l'effort de renforcer les sites par des agents contractuels mais auraient préférés la mise en place d'agents fonctionnaires en priorité.

Aussi la CFTC constate la demande de renfort conséquente de l'équipe de renfort sur l'ensemble du département et alerte à nouveau sur le besoin de recruter plus d'agent en EDR.

Toutes ces solutions liées à l'effectif ne doivent pas omettre une autre réalité qui est, la prise en compte immédiate d'agents nouveaux à former et un tuilage qui est quasi inexistant sur le departement. La Direction a aussi de son côté, identifié ce sujet.

Les Conseillers aux Décideurs Locaux : Une campagne de recrutement pour 6 CDL, est actuellement en cours au sein de la DRFIP pour une mise en fonction à partir du 01/01/22 mais en fonction des profils, des situations cela pourra s'étendre jusqu'au premier trimestre voire plus. Les candidatures seront examinés afin de sélectionner les meilleurs profils.

Le Forfait mobilité durable : Ce dispositif permettra d'obtenir en début d'année, une prime annuelle de 200 euros pour les agents qui utilisent leurs vélos ou le covoiturage. Ils devront le justifier par une attestation sur l'honneur . Un formulaire a été élaboré par la direction générale et envoyé à chaque agent pour que les demandes soient effectives.

TRAVAUX DE LA CITE COLIGNY – Programme 348:

Le 13 octobre se tiendra une réunion pilotée par le secrétariat général avec les directeurs des services concernés. Pour l'instant, rien n'est arrêté. Les organisations syndicales se réunissent le 12 octobre prochain avant d'être reçues à la préfecture le 15.

Concernant les travaux du P, au titre de la performance énergétique (seront détaillés lors d'un prochain CHSCT) a été envisagée, la mise en place de stores de protection thermique à l'intérieure, ajout de radiateur dans certains bureaux qui sont sous dimensionnés, une amélioration du matériel qui gère le traitement de l'air, la mise en place de brise soleil, de lumière LED...

La CFTC participera à ces réunions et vous invite à lui faire remonter vos questions et propositions.